

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 22-F-57

22-DD-0761	Rénovation des colonnes de levage ateliers métro - Avenant sans incidence financière - Avenant n° 1
22-DD-0770	LILLE - Contractualisation France 2030 - Iena Mexico - Démonstrateur de la ville durable pour des quartiers anciens sobres, sains et inclusifs - Convention de financement entre la Caisse des Dépôts et la Métropole européenne de Lille

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes